

Manifestation du 14 novembre pour l'emploi et la solidarité dans toute l'Europe

La manifestation de la région Ile de France prévue le 14 novembre partira à 14 heures, de la place du 18 juin 1940 (gare Montparnasse), pour se rendre à l'École militaire.

Le rendez-vous UNSA est fixé à 13h30 à l'angle de l'avenue de l'Arrivée et du boulevard du Montparnasse. L'UNSA est en tête de manifestation

14 novembre : l'UNSA, avec la CES, se mobilise pour l'emploi

L'UNSA revendique, avec la CES, une politique résolument tournée vers l'emploi en Europe. Le Pacte pour la croissance et l'emploi doit être mis en œuvre au plus vite et être renforcé pour obtenir des résultats tangibles. En effet, le chômage continue imperturbablement sa progression.

Le taux de chômage établit chaque mois un nouveau record. Il atteignait, en septembre, 10,6% dans l'Union européenne (UE) et 11,6% dans la zone euro soit respectivement plus de 25,7 et 18,5 millions. En un an, le nombre de personnes au chômage dans la zone euro a augmenté de près de 2,2 millions. Dans certains Etats, la situation est catastrophique. C'est le cas de l'Espagne avec un taux de chômage de 25,8%, de la Grèce (25,1% en juillet) et même du Portugal (15,7%), d'autant que les progressions les plus fortes, sur un an, sont enregistrées dans ces mêmes Etats. Le taux de chômage des jeunes, 22,8% dans l'UE et 23,3% dans la zone euro, est particulièrement alarmant. Mais c'est encore limité au regard de la Grèce (55,6% en juillet), de l'Espagne (54,2%) mais aussi de l'Italie et du Portugal (35,1%) ainsi que de l'Irlande (34,5%).

Avec un taux de chômage global de 10,8% et un taux de chômage des jeunes de 25,7%, la France n'est pas épargnée.

L'UNSA manifeste dans toute la France en intersyndicale,

à l'appel de la Confédération européenne des syndicats :

- Pour une véritable coordination des politiques économiques et des mesures de solidarité concrètes avec les pays les plus en difficulté en intégrant systématiquement la dimension sociale aux décisions européennes ;

- Pour la négociation d'un " Contrat social " revendiqué par la CES au niveau européen, incluant des mesures mettant fin à la concurrence sociale entre les Etats, en instaurant des standards sociaux européens, en particulier un salaire minimum dans chaque pays ;

- Pour des mesures de relance au plan européen afin de renouer avec une croissance durable et favoriser l'emploi.

Les organisations syndicales françaises CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA s'inscrivent avec l'ensemble du syndicalisme européen dans la journée d'action et de solidarité de la Confédération européenne des syndicats le 14 novembre 2012 pour l'emploi et la solidarité en Europe.

Mesures gouvernementales pour la compétitivité :

du positif, mais des interrogations importantes

L'UNSA retrouve dans les propositions du Premier ministre la grande majorité des recommandations du rapport Gallois qu'elle avait jugé positives : innovation et recherche, investissement en direction des PME, renforcement de la formation professionnelle, place importante accordée au dialogue social et à la représentation des salariés,...

L'UNSA ne dissocie pas croissance, compétitivité, emploi et solidarité. C'est pourquoi elle milite pour que l'emploi et le maintien d'une protection sociale de qualité pour tous soient prioritaires. Quant au retour de la croissance, l'UNSA, qui manifestera à l'appel de la Confédération Européenne des Syndicats le 14 novembre, rappelle qu'il nécessite une politique européenne solidaire. L'UNSA avait exprimé ses réserves sur une des propositions du rapport Gallois concernant le transfert d'une partie des cotisations sociales vers la fiscalité. Cela laissait entendre en effet que le financement de la protection sociale était un obstacle à la compétitivité. Le crédit d'impôt choisi par le gouvernement évite cet écueil. Mais de nombreuses interrogations subsistent :

- comment sera suivie l'utilisation de ces fonds attribués aux entreprises pour la compétitivité ?
- les économies réalisées sur les dépenses publiques ne risquent-elles pas de mettre en cause les interventions de l'État ?
- quels effets d'une hausse de la TVA sur la consommation, et donc la croissance ? Autant de questions que, dans l'intérêt des salariés, l'UNSA entend soulever auprès du gouvernement et des ministères concernés. Ce sera le cas lors de son audience auprès du Premier ministre le 29 novembre

Campagne TPE : la campagne s'accélère...

Plus la date du scrutin approche (28 novembre au 12 décembre) plus la campagne électorale UNSA pour les salariés des entreprises de moins de 11 salariés s'accélère. Partout en France, les militantes et militants de l'UNSA s'organisent pour prendre des initiatives en direction de ces 4.610.000 électeurs. L'enjeu est de taille car le risque d'une faible participation est réel étant donné la nouveauté de ce scrutin et la difficulté d'aller à la rencontre de salariés éparpillés dans de très nombreuses entreprises.

Partout l'UNSA est sur le pont, voici quelques exemples de cette intense mobilisation.

- L'UD 54 monte une opération en direction des salariés des particuliers.
- L'UD 56 organise des tractages et une conférence de presse.
- L'UR Paca envoie plus de 10.000 courriers et se fixe un objectif de 3.000 tracts pour les jours à venir.
- L'UD 49 a sillonné les rues de la ville d'Angers et envoyé 6.500 courriers.
- L'UD 71, l'UD 64 tractent de façon systématique toutes les petites entreprises.
- L'UD 29 a mis en place plusieurs équipes qui sillonnent le département.
- L'UR Pays de la Loire envoie 18 000 lettres aux électeurs.
- L'UR Lorraine monte une opération ciblée en direction des salariés des professions libérales et des animateurs.
- L'UD 85 se mobilise pour s'adresser aux salariés des particuliers et des professions libérales.
- L'UR Bourgogne organise des distributions militantes dans les commerces et des campagnes d'affichage.
- L'UD 61 a ciblé les commerces des zones commerciales d'Alençon et d'Argentan.
- L'UD du Tarn est sur tous les fronts (Albi, Castre) pour aller à la rencontre des électeurs.
- L'UD 19 a sillonné les rues de Brive et de Tulle et fait une conférence de presse....

La campagne se poursuit aussi à Paris

Le jeudi 8 novembre, 20 militantes et militants UNSA ont diffusé le dépliant TPE aux salariés de la capitale. Les syndicats UNSA RATP, UNSA IBM, UNSA Commerces, UNSA Poste, UNSA Nettoyage, UNSA Banques, UNSA Éducation, des militants permanents du siège national, l'union départementale de Paris participaient à cette initiative.

Ce jour-là, les dépliants UNSA ont été diffusés rue de Vaugirard, rue de la Convention, rue de la Croix Nivert.... Tous les jours, des diffusions petites ou grandes ont lieu. Nouvelle journée de mobilisation le 27 novembre.

L'UNSA aux Assises du développement et de la solidarité internationale

L'UNSA a participé au lancement des Assises du développement et de la solidarité internationale par le ministre délégué chargé du Développement, M. Pascal Canfin, le 5 novembre dernier. Cette séance a été immédiatement suivie par une première table ronde ayant pour thème : « Quelle vision du développement après 2015 ? ».

Pour l'UNSA, ces Assises constituent une initiative tout à fait intéressante. Lors de cette première table ronde, il était important d'affirmer la nécessité d'un nouveau cadre et d'une nouvelle approche comme le demande le mouvement syndical (Confédération européenne des syndicats et la Confédération syndicale internationale). La nécessité de tirer un bilan des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) a été souligné tant il est vrai que se posent un problème de cohérence des politiques et un problème

d'appropriation démocratique. Il faut désormais mettre davantage l'accent sur l'égalité sociale, l'emploi et la protection sociale, en appliquant une approche fondée sur les droits humains. A ce titre, deux revendications prioritaires : le plein emploi et un travail décent pour tous – une protection sociale universelle par la mise en place de socles de protection sociale. Le développement après 2015 doit s'inscrire dans un cadre mondial comprenant l'action pour le climat, la protection de l'environnement, la gestion internationale de la migration et le commerce juste.

Ces Assises répondent au souhait exprimé par le Président de la République lors de la XXème Conférence des ambassadeurs, le 27 août dernier : « Je souhaite que notre politique de développement puisse être largement débattue et que nos engagements puissent être inscrits dans le temps ». Dans cet esprit, le Premier ministre a demandé au ministre délégué chargé du Développement d'organiser des Assises.

Celles-ci aborderont cinq grands chantiers thématiques : Quelle vision du développement dans un monde aux ressources limitées où les grands équilibres se transforment ; rendre l'aide au développement international plus transparente et efficace ; intégrer les enjeux de développement international dans les politiques publiques ; construire un meilleur partenariat avec les acteurs non-gouvernementaux ; les initiatives innovantes en faveur du développement.

Chaque chantier donnera lieu à trois tables rondes regroupant entre 60 et 80 participants.

L'objectif consiste à adresser des recommandations d'action au gouvernement à la fin des Assises qui seront clôturées par le Président de la République le 1er mars 2013.

Septième matinée de l'économie de l'UNSA

« L'Union Européenne, relance ou austérité ? »

L'UNSA organise le 14 décembre, dans ses locaux de Bagnolet, la septième matinée de l'économie ouverte aux militants de l'UNSA.

Le thème sera « L'Union Européenne, relance ou austérité ? », avec Ronald Janssen de la Confédération Européenne des Syndicats.

Ce débat qui concerne tous les syndicalistes réformistes sera centré sur la croissance en Europe, les politiques économiques nationales et la politique européenne, les leviers d'action, le budget européen, la Taxe sur les Transactions Financières, les modalités et les niveaux de l'action syndicale avec l'exemple de la manifestation du 14 novembre.

Inscription : nicole.castel@unsa.org

L'UNSA à Zagreb pour la journée européenne de la formation syndicale

L'UNSA a participé, pour la première fois, à la conférence annuelle organisée par l'ETUI, l'institut européen de formation de la Confédération européenne des syndicats (CES). C'est ainsi qu'une cinquantaine de représentants syndicaux de toute l'Europe se sont retrouvés du 7 au 9 novembre 2012 à Zagreb, capitale de la Croatie, futur membre de l'Union Européenne !

Le thème mis en exergue cette année était celui des inégalités et de la formation syndicale comme vecteur de l'identité européenne, source ou levier de la lutte contre les inégalités. Il est ressorti des travaux qu'il était indispensable, dans un premier temps, de mettre en évidence les politiques qui produisent des inégalités afin de proposer, ensuite, des pistes de réponses pour pallier celles-ci.

Cependant, il est important de se placer dans un schéma positif et de chercher à atteindre plus d'égalité et non pas seulement de lutter contre les inégalités.

Lucas Visentini, secrétaire confédéral de la CES, a rappelé que les qualifications et la formation tout au long de la vie étaient des facteurs de progrès individuel et collectif ainsi qu'un moyen d'obtenir des emplois de qualité. Au vu du taux de chômage des jeunes en Europe, il faut se rendre à l'évidence que ces formations nécessaires ne sont plus suffisantes. C'est dans ce contexte qu'il faut que chaque organisation membre s'empare de la revendication de la CES d'un « Contrat Social pour l'Europe » et le décline comme un bien commun qui serait porté dans toutes ses formations.

Une des premières étapes aura lieu le 14 novembre, lors de la journée européenne de mobilisation pour la solidarité entre les peuples et la promotion d'un contrat social pour l'Europe. L'UNSA participera activement à cette mobilisation en France.

L'UNSA MAG n° 148 est en ligne !

Le dossier est consacré aux élections dans les très petites entreprises : qui vote, comment voter, pourquoi voter et pourquoi voter UNSA ? Toutes les réponses sont dans le dossier d'UNSA Mag. Détachable, il peut être distribué à des salariés de très petites entreprises !

Envie de s'abonner ? C'est simple ! Remplissez le formulaire sur le site, imprimez, signez et envoyez à UNSA, 21 rue Jules Ferry 93177 Bagnolet cedex.

Pour 10 euros les 8 numéros, l'UNSA Mag chez vous.

Pour des abonnements collectifs, contactez Pascal Priou : pascal.priou@unsa.org

Au sommaire du 148 :

Édito : Élections dans les TPE, voter UNSA

Ils ou elles font l'UNSA : En Ile et Vilaine : Luc Bérille à la rencontre des salariés et des militants ; UNSA Pôle emploi : élections en ligne de mire ; Élections

Activités nationales : Contrat de génération ; Projet de loi de finances ; Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale ; TPE : enquête - résultats

Dossier « Élections TPE »

Fonction publique : Le pacte de confiance à l'hôpital - Abrogation du décret sur la réorientation professionnelle dans la FPE

Europe et international : Taxe sur les transactions financières - Vers une véritable union économique et monétaire

Actualité juridique : Le protocole d'accord préélectoral ; Le vote électronique

Culture et société : 3 questions à Bernard Murat, directeur du théâtre Édouard VII

Consommation : les charges locatives

Semaine pour l'emploi des personnes en situation de handicap :

un rendez-vous incontournable pour l'UNSA

Citoyens à part entière, les personnes en situation de handicap doivent bénéficier des droits reconnus à tous et participer à la vie de l'ensemble de la société. A ce titre, l'emploi des personnes en situation de handicap constitue une préoccupation importante pour l'UNSA.

Or, malgré des progrès notables, que constate-t on ?

- le handicap est une des premières causes de discrimination à l'embauche ;
- le taux de chômage des travailleurs handicapés est double ;
- le taux d'emploi sans accord spécifique de travailleurs handicapés était en 2010 de 2,8% ;
- le taux d'emploi des travailleurs handicapés pour l'ensemble des employeurs publics est au 1er janvier de 4,2% alors que l'Etat se devrait d'être exemplaire.

Ces résultats démontrent, 25 ans après la loi du 10 juillet 1987, que le chantier nécessite une véritable attention.

L'UNSA considère que le succès et l'efficacité de l'emploi des personnes handicapées sont déterminés par l'efficacité et l'adaptation de la politique de l'emploi des pouvoirs publics, ainsi que de celles des entreprises aux besoins de la population et plus particulièrement à ceux des personnes en situation de handicap.

A la formule : « Je ne trouve pas de personnes handicapées suffisamment qualifiées pour les emplois que je propose », la formation professionnelle continue doit répondre. Les régions doivent davantage s'impliquer pour mettre en place des cursus de formation pour les personnes qui veulent changer de métier, ou trouver un métier qui corresponde à leur état, en coopération avec les organismes financeurs comme l'Agefiph permettant d'acquérir ainsi une formation qualifiante, voire certifiante.

La formation est un sujet majeur à traiter, tout comme celui de l'accessibilité, de l'accès et du maintien dans l'emploi, du reclassement interne afin de lutter efficacement contre la dé-insertion professionnelle.

Pour l'UNSA, tous ces sujets nécessitent une sollicitation et une participation accrue et systématique des services de santé au travail, l'implication et l'appui des représentants du personnel, des membres des CHSCT et des Comités d'Entreprise.